

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP

Le treize avril deux mille vingt-six à 18h15,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en la salle du Quattro de Gap, après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 42
DATE DE LA CONVOCATION	07/04/2026
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	20/04/2026

OBJET :

**Urbanisme - Centre ancien - Aides financières aux rénovations de façades -
Désignation des membres de la commission d'attribution**

Étaient présents :

M. Roger DIDIER , Mme Rolande LESBROS , M. Olivier PAUCHON , Mme Delphine ROLLAND , M. Jérôme MAZET , Mme Catherine ASSO , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Céline ZARB , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Solène FOREST , M. Vincent MEDILI , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Mélissa FOULQUE , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Alexandre MOUGIN , Mme Nina AMAR CAL , M. Dorian DEININGER , Mme Johanna CLERC , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Isabelle CAMBOS , M. Gil SILVESTRI , M. Bruno PATRON , Mme Elodie BRUTINEL LARDIER , M. Alain BLANC , Mme Valérie PAUCHON-BIANCOLINO , M. Georges MUNOZ , Mme Christiane BAR , M. Elie CORDIER , Mme Charlotte KUENTZ , M. Jean-Pierre BRIARD , Mme Claudie BOYER , M. Jean-Jacques ROSTAN , Mme Sophie DELFINO , M. Axel BERRIAUX , Mme Savine JUNOT , Mme Mylène ARMANDO , Mme Aurélie ALLEMAND , Mme Jennifer WILD
Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) :

Mme Chiara GENTY

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Ginette MOSTACHI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Depuis maintenant de nombreuses années, le Conseil Municipal de la Ville de Gap a instauré une aide financière communale destinée aux propriétaires du centre ancien afin de les inciter à engager la réfection des façades de leurs immeubles.

Cette opération a permis la rénovation de très nombreux immeubles du centre ville et, de ce fait, une amélioration considérable de notre environnement urbain.

En outre, en 2017, la prise en compte de l'isolation thermique par l'extérieur des bâtiments a été intégrée au dispositif.

Le versement de ces aides financières est soumis à l'avis préalable de la Commission d'attribution des aides aux rénovations de façades.

La commission doit veiller à la régularité des opérations et examiner les demandes adressées par les propriétaires au vu des conditions et modalités définies par le cahier des charges administratives et techniques qui a été approuvé par la délibération du 9 juin 2017.

En outre, cette dernière délibération définit la composition de la commission : Présidée par Monsieur le Maire ou son représentant, la commission est constituée de deux élus désignés par délibération du Conseil Municipal, ainsi que de l'Architecte des Bâtiments de France en tant que de besoin, du responsable de la Direction de l'Urbanisme, des personnes chargées de l'instruction des dossiers et éventuellement d'un représentant des Services Financiers de la Commune.

Par conséquent, il convient aujourd'hui de procéder à la désignation des deux membres de notre assemblée qui devront siéger à ladite commission.

Décision :

Il est proposé :

Article unique : de désigner 2 membres à la commission d'attribution des aides aux rénovations de façades.

M. le Maire propose les candidatures de :

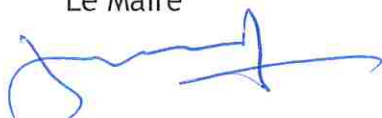
- Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB
- Mme Françoise BERNERD

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 42

Mmes Zoubida EYRAUD-YAAGOUB et Françoise BERNERD sont désignées à la commission d'attribution des aides aux rénovations de façades.

Le Maire



Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance



Ginette MOSTACHI

Transmis en Préfecture le : 20 AVR 2026
Affiché ou publié le : 20 AVR 2026